

# Conditions générales de vente 2021 pour les magasins d'optique

## 1. Facturation et règlement

Les marchandises expédiées restent la propriété de Precilens jusqu'au paiement de leurs factures.

Toute réclamation relative aux conditions tarifaires doit être formulée à la société dans le mois suivant la réception de la facture. Les livraisons et retours font l'objet d'une facture mensuelle. La TVA sur les escomptes éventuels est récupérée. Le règlement des factures s'effectue à 30 jours fin de mois. En cas de retard de paiement, Precilens se réserve la possibilité de facturer des pénalités de retard calculées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Une indemnité légale forfaitaire de 40 € par facture sera due en cas de paiement effectué après la date d'échéance au titre des frais de recouvrement engagés par Precilens.

En cas d'incident de paiement, Precilens pourra exiger le règlement immédiat de toutes les factures ou dettes de l'acheteur y compris les créances non échues.

Precilens se réserve le droit de livrer contre remboursement ou de cesser toute livraison après une relance restée infructueuse.

## 2. Garanties et retours

Par mesure d'hygiène et de sécurité, aucune lentille retournée ne fera l'objet d'une expertise.

### a. Garanties en lentilles de spécialité (rigides et souples annuelles) et en lentilles d'essai souples trimestrielles

Sous réserve du respect des conditions de retour ci-après, les lentilles de spécialité ainsi que les lentilles d'essai trimestrielles bénéficient de garanties adaptation et détérioration valables 3 mois et limitées à 2 retours. Les 2 premiers retours donnent lieu à un avoir total. Au-delà de 2 retours, l'avoir effectué sera de 75 %.

Ces garanties ne couvrent pas la perte. Seules les lentilles PRE AMYOPIC, PRE Enfant, DRL PREVENTION et DRL Enfant (jusqu'à 16 ans) bénéficient d'une garantie perte et détérioration valable 6 mois, limitée à une seule fois par lentille.

### b. Conditions de retours des lentilles

Toute lentille doit nous être retournée dans son flacon ou mailer d'origine, accompagnée du bon de livraison (où figure la date limite de garantie) à l'adresse suivante: PRECILENS, 25 rue Auguste Perret, 94000 Créteil.

Les frais et les risques de retour sont supportés par l'expéditeur.

Les boîtes de lentilles à renouvellement fréquent (mensuelles et trimestrielles) ne sont ni reprises ni échangées.

### c. Solutions d'entretien et date de péremption :

Les produits d'entretien peuvent faire l'objet d'un échange au plus tard dans les 6 mois qui précèdent leur date de péremption à condition qu'ils n'aient été ni ouverts ni utilisés. Les produits périmés ne sont ni échangés ni remboursés.

Si le magasin ne peut se charger de leur destruction et en fournir la preuve au laboratoire Precilens par un certificat de destruction, les frais inhérents au renvoi de ces produits au laboratoire pour destruction sont à la charge du magasin.

## 3. Délai de rétractation

Suite à l'achat d'un stock de lentilles (physique ou réserve) ou de solutions d'entretien, les marchandises peuvent faire l'objet d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de leur date d'achat, conformément à la réglementation en vigueur.

## 4. Produits offerts à valeur d'échantillon ou d'accompagnement

Le magasin s'engage à ne pas vendre à un tiers des produits à valeur d'échantillon ou d'accompagnement offerts par le fournisseur.

Ces produits offerts sont fournis à la discrétion du laboratoire et leur mise à disposition n'est en aucun cas contractuelle.

Par conséquent, toute modification les concernant (indisponibilité, changement de format ou arrêt de leur distribution) ne saurait être considérée comme préjudiciable et Precilens ne saurait être redevable d'un quelconque dédommagement ou aménagement.

En cas de rupture ponctuelle ou durable, ces produits offerts ne peuvent faire l'objet d'une demande de reliquat.

Precilens se réserve par ailleurs le droit d'en facturer les frais d'envoi.

## 5. Participation aux frais d'emballage et de transport en France métropolitaine et Corse hors DOM TOM

- Lentilles: 6,95 € par commande

Franco de port pour toute commande de lentilles mensuelles ou trimestrielles via le site [www.precilens.com](http://www.precilens.com) et par EDI.

- Solutions: 5,95 € par carton

Franco de port pour toute commande > 500 €

## 6. Protection de la marque

Tout usage des marques, logos et visuels de Precilens doit être soumis à l'accord préalable du service marketing de Precilens.

## 7. Attribution juridique

En cas de litige ou de contestation, le tribunal de Créteil est seul compétent.

## 8. Confidentialité des données

La réglementation relative à la protection des données a évolué depuis le 25 mai 2018, suite à l'entrée en vigueur du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Notre Politique de Confidentialité des données personnelles vous permettra de comprendre quelles données à caractère personnel nous collectons et ce que nous en faisons, ainsi que les droits dont vous disposez et la manière dont vous pouvez les exercer. Elle est consultable en ligne sur le site [www.precilens.com](http://www.precilens.com)